

**Société des auteurs de radio,
télévision et cinéma (SARTEC)**

**États financiers
au 31 août 2021**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 15
Annexe	16



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC) (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 13 janvier 2022

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A110715

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 août 2021

	2021			2020		
	Fonds d'administration \$	Fonds caisse de sécurité \$	Total \$	Fonds d'administration \$	Fonds caisse de sécurité \$	Total \$
Produits						
Retenues et contributions (annexe)		1 134 959	1 134 959		928 137	928 137
Cotisations annuelles	123 245		123 245	117 241		117 241
Dépôt d'œuvres	10 056		10 056	3 663		3 663
Droits d'entrée	2 995		2 995	785		785
Retenues à la source						
5 % des non-membres	113 632		113 632	84 604		84 604
2,5 % des membres	834 631		834 631	703 457		703 457
Produits nets de placements (note 3)		50 699	50 699		87 469	87 469
Assurances – plan familial		75 030	75 030		74 295	74 295
Aide gouvernementale – formation	67 950		67 950	68 047		68 047
Aide gouvernementale d'urgence	10 929		10 929	73 897		73 897
Autre aide gouvernementale	25 000		25 000	25 000		25 000
	1 188 438	1 260 688	2 449 126	1 076 694	1 089 901	2 166 595

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 août 2021

	2021			2020		
	Fonds d'administration \$	Fonds caisse de sécurité \$	Total \$	Fonds d'administration \$	Fonds caisse de sécurité \$	Total \$
Charges						
Salaires	799 534		799 534	744 995		744 995
Charges sociales	109 588		109 588	104 507		104 507
Conseil d'administration	23 394		23 394	21 332		21 332
Assemblée générale annuelle				12 867		12 867
Assurances	13 973		13 973	13 013		13 013
Assurance groupe		810 382	810 382		820 989	820 989
Cotisations et associations	7 691		7 691	10 022		10 022
Frais de représentation, de réunion et de voyage	3 135		3 135	14 424		14 424
Honoraires professionnels	91 374	14 674	106 048	63 098	9 823	72 921
Frais de bureau et d'impression	67 496		67 496	61 061		61 061
Bulletins l'Info – SARTEC	1 587		1 587	5 532		5 532
Taxes	15 243		15 243	15 688		15 688
Télécommunications	10 195		10 195	8 702		8 702
Matériel informatique	29 919		29 919	35 415		35 415
Frais de négociation – convention collective	3 551		3 551	1 680		1 680
Entretien et réparation du bâtiment	11 184	2 504	13 688	12 107	87 874	99 981
Électricité et chauffage	5 698		5 698	6 061		6 061
Intérêts et frais bancaires	3 101	469	3 570	2 341		2 341
Formation	48 297		48 297	73 878		73 878
Valorisation des auteurs		14 299	14 299			
Amortissement des immobilisations corporelles	42 757		42 757	24 352		24 352
Amortissement des actifs incorporels				1 255		1 255
Divers	3 000	(60)	2 940	1 991		1 991
	<u>1 290 717</u>	<u>842 268</u>	<u>2 132 985</u>	<u>1 234 321</u>	<u>918 686</u>	<u>2 153 007</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(102 279)</u>	<u>418 420</u>	<u>316 141</u>	<u>(157 627)</u>	<u>171 215</u>	<u>13 588</u>

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 août 2021

	Fonds d'administration			2021	2020
	Non affecté	Investi en	Fonds caisse	Total	Total
	\$	immobilisations	de sécurité	\$	\$
Solde au début	161 296	395 252	1 825 706	2 382 254	2 368 666
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(59 522)	(42 757)	418 420	316 141	13 588
Affectations d'origine interne					
Investissement en immobilisations corporelles et en actifs incorporels		16 182	(16 182)		
Contribution aux charges administratives	100 000		(100 000)		
Solde à la fin	201 774	368 677	2 127 944	2 698 395	2 382 254

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 août 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	316 141	13 588
Éléments hors caisse		
Aide gouvernementale	(929)	(3 497)
Intérêts sur la dette à long terme	1 567	448
Variation nette de la juste valeur de placements	(24 562)	(54 024)
Amortissement des immobilisations corporelles	42 757	24 352
Amortissement des actifs incorporels		1 255
	<u>334 974</u>	<u>(17 878)</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	56 581	314 205
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>391 555</u>	<u>296 327</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(240 000)	(339 000)
Encaissements de placements	345 000	116 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 825)	(259 561)
Acquisition d'actifs incorporels	(11 357)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>88 818</u>	<u>(482 561)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>10 000</u>	<u>30 000</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	490 373	(156 234)
Encaisse au début	<u>1 741 141</u>	<u>1 897 375</u>
Encaisse à la fin	<u><u>2 231 514</u></u>	<u><u>1 741 141</u></u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)

Situation financière

au 31 août 2021

			2021	2020
	Fonds d'administration	Fonds caisse de sécurité	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	112 513	2 119 001	2 231 514	1 741 141
Retenues et contributions à recevoir		581 081	581 081	450 142
Intérêts courus		9 061	9 061	11 173
Avance au fonds caisse de sécurité, sans intérêt	207 099			
Frais payés d'avance	19 758		19 758	9 114
	<u>339 370</u>	<u>2 709 143</u>	<u>2 841 414</u>	<u>2 211 570</u>
Long terme				
Placements (note 4)		1 859 553	1 859 553	1 939 991
Immobilisations corporelles (note 5)	357 320		357 320	395 252
Actifs incorporels (note 6)	11 357		11 357	
	<u>708 047</u>	<u>4 568 696</u>	<u>5 069 644</u>	<u>4 546 813</u>
PASSIF				
Court terme				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 8)	45 692	2 199 477	2 245 169	2 034 023
Cotisations et assurances perçues par anticipation	54 315	34 176	88 491	103 585
Dû au fonds d'administration, sans intérêt		207 099		
	<u>100 007</u>	<u>2 440 752</u>	<u>2 333 660</u>	<u>2 137 608</u>
Long terme				
Dettes à long terme (note 9)	37 589		37 589	26 951
	<u>137 596</u>	<u>2 440 752</u>	<u>2 371 249</u>	<u>2 164 559</u>
ACTIF NET				
Grevé d'affectations d'origine interne		2 127 944	2 127 944	1 825 706
Investi en immobilisations	368 677		368 677	395 252
Non affecté	201 774		201 774	161 296
	<u>570 451</u>	<u>2 127 944</u>	<u>2 698 395</u>	<u>2 382 254</u>
	<u>708 047</u>	<u>4 568 696</u>	<u>5 069 644</u>	<u>4 546 813</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)

Notes complémentaires

au 31 août 2021

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels du Québec, a pour objectifs de défendre les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel et d'agir à titre de signataire d'ententes collectives. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes et en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur relatives aux placements évalués à la juste valeur sont comptabilisées immédiatement à l'état des résultats.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)

Notes complémentaires

au 31 août 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

L'organisme comptabilise ses activités selon la méthode de la comptabilité par fonds en utilisant deux fonds distincts. Les activités des fonds se résument comme suit :

– Fonds d'administration :

Ce fonds regroupe les activités relatives à l'administration de l'organisme;

– Fonds caisse de sécurité :

Ce fonds a pour but d'administrer les contributions des producteurs et des membres de l'organisme versées dans le but d'instaurer et de maintenir l'ensemble des avantages sociaux dont peuvent bénéficier les membres de l'organisme. Le fonds prend également en charge les coûts liés aux investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels de l'organisme.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Retenues et contributions, et retenues à la source

Les retenues et contributions, et les retenues à la source sont constatées lorsque les prestations de services des auteurs sont rendues et que les producteurs transmettent les remises de cachets à l'organisme, comme les modalités de paiement des ententes collectives le prescrivent.

Cotisations annuelles et assurances – plan familial

Les cotisations annuelles et les assurances – plan familial représentent des adhésions de membres et sont constatées, conformément à l'entente entre les parties, lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Ces cotisations et assurances sont constatées au prorata de la période de validité des adhésions selon la méthode de l'amortissement linéaire. La période de validité des adhésions est de février à janvier. Les cotisations annuelles et les assurances – plan familial perçues pour l'exercice subséquent à la date des états financiers sont présentées à titre de cotisations et assurances perçues par anticipation.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)

Notes complémentaires

au 31 août 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts ainsi que la variation nette de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé et la variation nette de la juste valeur est constatée au moment où elle se produit.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'inclure dans la variation nette de la juste valeur la participation au produit net des fonds communs de placement ainsi que les produits de dividendes.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et la période qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et période</u>
Bâtiment	Dégressif	5 %
Stationnement	Dégressif	8 %
Mobilier, équipement et agencements	Dégressif	10 % et 20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Logiciel et site Internet	Linéaire	7 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

Fonds caisse de sécurité

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur	31 894	61 584
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts	18 805	25 885
	50 699	87 469

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)

Notes complémentaires

au 31 août 2021

4 - PLACEMENTS

Fonds caisse de sécurité

	2021	2020
	\$	\$
Actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes	164 267	132 315
Fonds communs de placement (fonds d'obligations)	915 414	922 804
Certificats de placement garanti, 0,8 % à 3,22 % (1,81 % à 3,22 % au 31 août 2020), échéant à différentes dates jusqu'en février 2023	739 821	884 872
Compte Épargne Placements, 0,25 %	40 051	
	<u>1 859 553</u>	<u>1 939 991</u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Fonds d'administration

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	29 750		29 750	29 750
Bâtiment	326 492	243 726	82 766	87 122
Stationnement	21 258	19 356	1 902	2 067
Mobilier, équipement et agencements	318 004	97 477	220 527	250 208
Matériel informatique	113 484	91 109	22 375	26 105
	<u>808 988</u>	<u>451 668</u>	<u>357 320</u>	<u>395 252</u>

6 - ACTIFS INCORPORELS

Fonds d'administration

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciel en développement	5 950		5 950	
Site Internet en développement	5 407		5 407	
	<u>11 357</u>	<u>—</u>	<u>11 357</u>	<u>—</u>

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)

Notes complémentaires

au 31 août 2021

7 - EMPRUNT BANCAIRE

Fonds d'administration

L'emprunt bancaire, d'un montant total autorisé de 100 000 \$, est garanti par les retenues et contributions à recevoir, porte intérêt au taux préférentiel plus 2,25 % (4,7 %; 4,7 % au 31 août 2020) et est renégociable le 28 février 2022.

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Fonds d'administration		
Comptes fournisseurs et charges à payer	45 692	71 628
Fonds caisse de sécurité		
REER des membres à payer à Fiducie Desjardins	1 875 376	1 524 560
Sommes à payer aux membres	324 101	437 835
	<u>2 245 169</u>	<u>2 034 023</u>

9 - DETTE À LONG TERME

Fonds d'administration

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Emprunt, d'un capital de 40 000 \$ (30 000 \$ au 31 août 2020), garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022	<u>37 589</u>	<u>26 951</u>

La société a bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ (40 000 \$ au 31 août 2020) en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si la société rembourse un montant totalisant 40 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2022, aucune autre somme ne sera remboursable. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et pourra être soit remboursable en 36 versements mensuels, capital et intérêts, soit remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'aide gouvernementale de 20 000 \$ n'est pas remboursable si la société rembourse le montant de 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'aide gouvernementale. De plus, lors de la comptabilisation initiale, la société a évalué l'emprunt à sa juste valeur, donnant lieu à un ajustement de 929 \$ (3 497 \$ en 2020) constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'aide gouvernementale d'urgence.

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)

Notes complémentaires

au 31 août 2021

10 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes et en fonds communs de placement. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les retenues et contributions à recevoir.

Les placements en fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les certificats de placement garanti portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les placements en fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes et en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

11 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location échéant jusqu'en octobre 2026, à verser une somme de 47 839 \$ pour de l'équipement. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 13 371 \$ en 2022, à 13 371 \$ en 2023 et à 6 842 \$ en 2024, 2025 et 2026.

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 août 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Fonds caisse de sécurité		
Retenues et contributions reçues	4 263 508	3 580 940
Dépôts en fiducie pour REER et remboursement aux membres	(3 128 549)	(2 652 803)
	<u>1 134 959</u>	<u>928 137</u>